



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 octobre 2011 à 19h00 au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Est absente :

Madame Isabelle Clément	Siège 5
-------------------------	---------

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

À 19H AVANT L'OUVERTURE DE LA SÉANCE, LES GENS QUI VEULENT SE FAIRE ENTENDRE AU SUJET DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE QUI SERA TRAITÉE AU POINTS 6.1 SONT INVITÉS À PRENDRE LA PAROLE.

AUCUNE INTERVENTION

Ouverture de la séance

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 12 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

0. Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011
- 0.4 Rapport d'activités du Maire du mois de septembre 2011



1. Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour septembre 2011
- 1.2 Acceptation des déboursés de septembre 2011
- 1.3 DCI – Proposition pour un copieur
- 1.4 Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2012
- 1.5 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement N° 2011-009 : Code d'éthique et de déontologie des élus
- 1.6 Carte Visa : Augmentation de la limite de crédit
- 1.7 Lancement officiel du nouveau journal « Le Choix »

2. Sécurité publique

- 2.1 Avis de motion – Règlement applicable par la SQ
N° SQ 2011-001 Stationnement
- 2.2 Avis de motion – Règlement applicable par la SQ
N° SQ 2011-002 La Sécurité, la paix et l'ordre
- 2.3 Avis de motion – Règlement applicable par la SQ
N° SQ 2011-003 Les nuisances
- 2.4 Avis de motion – Règlement applicable par la SQ
N° SQ 2011-004 Le colportage
- 2.5 Avis de motion – Règlement applicable par la SQ
N° SQ 2011-005 Les animaux
- 2.6 Avis de motion – Règlement applicable par la SQ
N° SQ 2011-007 Les systèmes d'alarme
- 2.7 MRC VG résolution 2011R-AG205 : Plaquettes de numéros civiques
- 2.8 MRC VG résolution 2011-R-AG206 : comité technique pour la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie
- 2.9 Formation : Officier non urbain

3. Transport

- 3.1 Bell Aliant – Mise en demeure
- 3.2 Traitement de surface double : Approbation de la facture de Sintra

4. Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Lettre de M. Christian Fortin – Ordures chemin du Lac-Chez-Médée
- 4.2 Association du Bassin versant du Lac Blue Sea : demande d'aide financière concernant le Lac Laverdure
- 4.3 Compte rendu de la journée de partage municipale sur la gestion des matières résiduelles du 23 septembre 2011
- 4.4 Contrat de cueillette des ordures et du recyclage
- 4.5 Plainte concernant les activités de la Carrière Clément Tremblay & fils lot 56
- 4.6 Piscicultures privées : Compte rendu des visites du MDDEP
- 4.7 Demande de permis d'installation sanitaire sur les îles
- 4.8 MRC VG : Avis d'adoption du règlement 2009-206-1 modifiant et abrogeant certaines dispositions du Règlement de contrôle intérimaire numéro 2009-206



5. Santé et Bien-être

- 5.1 L'AFEAS de Gracefield – Demande de contribution financière
- 5.2 Centraide : déjeuner du maire
- 5.3 Contacts Femmes-Enfants
- 5.4 Complicité Emploi : Demande de contribution financière pour les bourses de la relève

6. Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Demande de Dérogation mineure 2011-004
- 6.2 Projet Village d'accueil – Lettre du comité de développement
- 6.3 Statut de la demande de volet 2 pour le Mont Morissette
- 6.4 Ensemencement : pas de Doré de disponible changé pour de la truite mouchetée pour le Lac Dénommé

7. Loisirs et culture

- 7.1 Blue Sea en fête : compte rendu
- 7.2 Terrain de tennis :
Report de l'installation de la surface acrylique
- 7.3 Maison des Jeunes : Activités de Bouffée d'Oxygène et Contacts Femmes Enfants
- 7.4 MRC VG : Compte rendu du Salon des Loisirs août 2011
- 7.5 Journées de la culture : Demande de subvention
- 7.6 Agenda Culturel – Octobre 2011
- 7.7 Maison des Jeunes : isolation
- 7.8 Achat d'un Abri

8. Varia

- 8.1

9. Période de questions

- 9.1

10. Levée de l'assemblée

- 10.1

2011-10-256

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 3 octobre 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE



2011-10-257

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 6 SEPTEMBRE 2011

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 6 septembre 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois de septembre 2011

2011-10-258

ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN SEPTEMBRE 2011 ET DES REMISES À PAYER

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 35 à 39 de septembre 2011 et qui totalisent un montant de 24 201.41 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 11 981.79 \$ pour les salaires versés en septembre 2011 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 174.20 \$ pour le mois de septembre 2011 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 638.48 \$ pour le mois de septembre 2011 soient acceptées.

ADOPTÉE



2011-10-259

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2011

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les déboursés de septembre 2011 qui totalisent un montant de 225 668.76 \$ sur le journal des déboursés no. 97 à 100 soient acceptés;

ADOPTÉE

2011-10-260

DCI – PROPOSITION POUR UN COPIEUR

CONSIDÉRANT QUE le contrat de crédit-bail n° 001-0069448 avec Les Services Financiers De Lage Landen Canada Inc. pour le copieur de model Canon IR 2870 se termine;

CONSIDÉRANT QUE le montant mensuel des paiements est de 287.59 \$ + taxes ;

CONSIDÉRANT QUE le copieur doit être changé car il est souvent défectueux et qu'il ne répond plus aux besoins surtout en ce qui a trait à la numérisation des documents;

CONSIDÉRANT QUE DCI Services d'Imagerie a déposé une offre pour remplacer le copieur par le model Canon Advance 5030;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la dépense pour remplacer le copieur existant par un nouveau photocopieur qui permettra la numérisation des documents et les copies couleurs pour un montant de paiement mensuel de 309 \$ + taxes pour une durée de 60 mois avec Les Services Financiers De Lage Landen Canada Inc;

QUE ce Conseil autorise la dépense relative au contrat d'entretien annuel pour un montant mensuel de 48 \$ incluant 3000 copies noir et blanc (copies excédantes à 0.016) et 0.10 par copie et impression couleur avec DCI Services d'Imagerie;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale Josée Parsons à signer tous les documents relatifs au contrat de crédit bail et au contrat d'entretien.

ADOPTÉE



NOTE : Avis du dépôt du rôle d'évaluation foncière 2012

Rôle triennal (2010-2011-1012) pour son troisième exercice financier.

Publication de l'avis dans La Gatineau du 16 septembre 2011

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Christian Gauthier qu'un projet de règlement portant le numéro **N° 2011-009** concernant le **Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux** sera déposé pour adoption à la séance ordinaire de ce conseil du 7 novembre 2011. La présentation et la lecture du projet de règlement est également faite par le conseiller Christian Gauthier.

2011-10-261

CARTE VISA : AUGMENTATION DE LA LIMITE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT QUE les dépenses occasionnées par le déplacement du maire et d'un conseiller lors du congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités excèdent la limite de crédit disponible sur la carte Visa;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'augmentation de la limite de crédit disponible sur la carte VISA au nom du maire Laurent Fortin de 1 000 \$ à 3 500 \$;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée au service à la clientèle affaire de Visa Desjardins.

ADOPTÉE

NOTE : Lancement officiel du nouveau journal « Le Choix »



AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Fernand Gagnon qu'un projet de règlement portant le numéro **N° SQ 2011-001** concernant le **Stationnement applicable par la Sûreté du Québec** sera déposé à la séance ordinaire de ce conseil du 7 novembre 2011. L'avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Hervé Courchesne qu'un projet de règlement portant le numéro **N° SQ 2011-002** concernant la **Sécurité, la paix et l'ordre applicable par la Sûreté du Québec** sera déposé à la séance ordinaire de ce conseil du 7 novembre 2011. L'avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Éric Lacaille qu'un projet de règlement portant le numéro **N° SQ 2011-003** concernant les **Nuisances applicable par la Sûreté du Québec** sera déposé à la séance ordinaire de ce conseil du 7 novembre 2011. L'avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Fernand Gagnon qu'un projet de règlement portant le numéro **N° SQ 2011-004** concernant le **Colportage applicable par la Sûreté du Québec** sera déposé à la séance ordinaire de ce conseil du 7 novembre 2011. L'avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Éric Lacaille qu'un projet de règlement portant le numéro **N° SQ 2011-005** concernant les **Animaux applicable par la Sûreté du Québec** sera déposé à la séance ordinaire de ce conseil du 7 novembre 2011. L'avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Hervé Courchesne qu'un projet de règlement portant le numéro **N° SQ 2011-007** concernant les **Systemes d'Alarme applicable par la Sûreté du Québec** sera déposé à la séance ordinaire de ce conseil du 7 novembre 2011. L'avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture.



2011-10-262

**MRC VG RÉOLUTION 2011-R-AG205 :
PLAQUETTES DE NUMÉROS CIVIQUES**

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie prévoit l'installation de plaquettes de numéros civiques uniformisées dans les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE ces plaquettes devront respecter certains critères du ministère des Transports du Québec quant à l'installation et au modèle;

CONSIDÉRANT QUE la MRC élaborera un règlement avec les critères établis par le ministère des transports du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il serait possible d'économiser environ 15% en procédant à l'achat en commun;

CONSIDÉRANT QUE le comité sécurité-incendie a recommandé, le 14 juin dernier, l'achat en commun des plaquettes de numéros civiques;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea signifie à la MRC son intention de participer à l'achat en groupe de plaquettes de numéros civiques;

ADOPTÉE

2011-10-263

**MRC VG RÉOLUTION 2011-R-AG206 : COMITÉ TECHNIQUE POUR LA
MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN
SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE la MRC a modifié leur résolution 2011-R-AG047 qui demandait aux municipalités de nommer une personne responsable pour représenter la municipalité sur le comité technique de la MRC qui a pour mandat la mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités ont nommé des personnes qui ne semblaient pas posséder les qualifications nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la MRC fait part aux municipalités qu'il serait préférable que les membres du comité technique possèdent des connaissances dans le domaine de la prévention et de l'intervention en sécurité incendie;



CONSIDÉRANT QUE les rencontres du comité se feront en même temps que les rencontres de l'association des chefs pompiers de la Vallée-de-la-Gatineau, le coordonnateur propose que les chefs soient la personne mandatée par le conseil pour faire parti du comité technique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea avait nommée le directeur du service incendie Éric Lacaille et le directeur adjoint Bruno Martin comme substitut par résolution 2011-02-032;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil abroge la résolution 2011-02-032 et la remplace par la présente et nomme le Directeur du service incendie Éric Lacaille, ou son représentant, comme responsable de la mise en œuvre du schéma de couverture en sécurité incendie et pour faire partie du comité technique de la MRC pour effectuer le suivi des actions.

ADOPTÉE

2011-10-264

FORMATION SERVICE INCENDIE: OFFICIER NON-URBAIN

CONSIDÉRANT QUE Patrick Lemieux le coordonnateur régional de la formation des pompiers demande aux municipalités, dans un courriel en date du 10 août 2011, de lui signifier leurs intérêts pour la formation d'opérateur d'auto pompe et pour la formation d'officier non-urbain;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea signifie son intérêt à Patrick Lemieux et autorise l'inscription du Directeur adjoint du service incendie Bruno Martin et du Capitaine Yvan Fortin à la formation d'officier non urbain.

ADOPTÉE

NOTE : Bell Alliant dépôt d'une mise en demeure suite à des travaux de creusage sur le chemin du lac des îles est.



2011-10-265

TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE : APPROBATION DE LA FACTURE DE SINTRA

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-08-219 pour l'adjudication du contrat pour le traitement de surface double pour une quantité de 36 732 m² @ 5,55\$/m² pour un montant total de 232 250.46 \$ incluant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un dépassement de quantité de 2 283 m² ce qui représente un montant total de 246 685.50 \$ incluant les taxes applicables;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le paiement de la facture 1255-25705 de Sintra pour un montant total de 246 685.50 \$ et demande qu'une vérification des intersections soit effectuée par Sintra pour valider la pose de deux couches de traitement de surface;

QUE le montant de la facture soit comptabilisé comme suit :

Programme TECQ (taxe d'accise) :	191 689.47 \$
Programme PAARM (députée) :	54 996.03 \$

ADOPTÉE

2011-10-266

**LETTRE DE MONSIEUR CHRISTIAN FORTIN :
ORDURES CHEMIN DU LAC-CHEZ-MÉDÉE**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Christian Fortin propriétaire du chemin privé du Lac-chez-Médée a déposé une demande écrite datée du 20 septembre 2011 et dont lecture a été faite lors de la séance du conseil;

CONSIDÉRANT QUE dans sa lettre Monsieur Christian Fortin demande à la municipalité de remplacer la boîte commune à déchet située sur le chemin du Lac-chez-Médée par un conteneur en métal qui serait entretenu hebdomadairement par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit étudier la situation globale concernant la cueillette des ordures et du recyclage sur tout le territoire de la municipalité afin de déterminer la possibilité d'offrir la cueillette sur les chemins privés et la possibilité d'acquérir des bacs roulants et ou des conteneurs en métal et ce lors de l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2012;



Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil rejette la demande de Monsieur Christian Fortin pour l'instant.

ADOPTÉE

NOTE : Association du bassin versant du lac Blue Sea

Demande d'aide financière concernant le Lac Laverdure. Cette demande sera étudiée lors de la préparation des prévisions budgétaires 2012.

NOTE :

Compte rendu de la journée de partage municipal sur la gestion des matières résiduelles le 23 septembre 2011 à laquelle ont assisté la directrice générale Josée Parsons et le conseiller responsable Hervé Courchesne.

2011-10-267

CONTRAT DE LA CUEILLETTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

CONSIDÉRANT QUE les contrats de cueillettes des ordures et du recyclage prennent fin le 31 décembre 2011 mais que la municipalité doit étudier la situation globale concernant la cueillette des ordures et du recyclage sur tout le territoire de la municipalité afin de déterminer la possibilité d'offrir la cueillette sur les chemins privés et la possibilité d'acquérir des bacs roulants et ou des conteneurs en métal et ce lors de l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2012;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil, avec l'accord de l'entrepreneur, continue l'application des contrats existants aux mêmes conditions jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur l'orientation des prochains contrats, la municipalité avisera l'entrepreneur par écrit au moins 30 jours à l'avance.

ADOPTÉE



NOTE : Dépôt d'une plainte concernant les activités de la Carrière Clément Tremblay & fils sur le lot 56 rang 5 Canton de Bouchette.

Dossier à l'étude

NOTE : Piscicultures privées :

Dépôt du compte rendu des inspections effectuées le 16 août 2011 par Andréanne Daigle Technologue en eau et assainissement du MDDEP suite à l'adoption de la résolution 2011-05-140.

2011-10-268

DEMANDE DE PERMIS D'INSTALLATION SANITAIRE SUR LES ÎLES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'offre pas le service de vidange des boues de fosses septiques sur les îles;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'environnement de la MRC étudiera différentes options pour les nouvelles installations afin de remédier au problème des vidanges;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande que toutes les demandes de permis de construction, agrandissement et d'installation sanitaire soient d'abord présentées au conseil municipal jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée.

ADOPTÉE

NOTE : MRC VG :

Avis d'adoption du règlement 2009-206-1 modifiant et abrogeant certaines dispositions du règlement de contrôle intérimaire numéro 2009-206



NOTE : L'AFEAS de Gracefield :

Demande de contribution financière

Cette demande sera étudiée lors de la préparation des prévisions budgétaires 2012.

2011-10-269

CENTRAIDE : DÉJEUNER DU MAIRE

CONSIDÉRANT QUE Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides redistribue les bénéfiques aux organismes communautaires de notre région;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE le déjeuner du Conseil municipal de Blue Sea afin d'amasser des fonds pour la campagne 2011 de Centraide sera tenue le 27 novembre 2011 au centre municipal de Blue Sea.

ADOPTÉE

2011-10-270

CONTACTS FEMMES-ENFANTS

CONSIDÉRANT QUE le 13 septembre dernier Madame Nathalie Séguin directrice de Contacts Femmes-Enfants faisait parvenir une demande à la municipalité afin de poursuivre leurs ateliers de jeux à la maison des jeunes à tous les mercredis de 9h30 à 11h30 pour l'année 2012;

CONSIDÉRANT QUE Contacts Femmes-Enfants est un organisme communautaire sans but lucratif qui offre des ateliers de jeux aux parents et enfants de 0 à 5;

CONSIDÉRANT QUE ces ateliers de jeux sont offerts à Blue Sea depuis le 10 novembre 2010;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise Contacts Femmes-Enfants à utiliser la maison des jeunes pour l'année 2012 et ce à tous les mercredis de 8h30 à 12h.

ADOPTÉE



2011-10-271

COMPLICITÉ EMPLOI : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LES BOURSES DE LA RELÈVE

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a adopté la résolution 2011-09-249 croyant qu'il s'agissait d'un renouvellement mais que dans les faits il s'agit plutôt d'une première demande de contribution financière;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil abroge la résolution 2011-09-249 et que cette demande sera étudiée lors de la préparation des prévisions budgétaires 2012.

ADOPTÉE

2011-10-272

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2011-004
MATRICULE 3218-61-0997**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gaétan Charron et Madame Liliane Venne ont déposé une demande de dérogation mineure le 27 mai 2011 pour la propriété située au 23 chemin du Lac-chez-Médée (Lot 19-2 rang 10 Canton de Bouchette – Zone V-150) afin de construire un cabanon de 12' x 26' pour remplacer celui existant de 8' x 8' devenu désuet;

CONSIDÉRANT QUE dans la zone de villégiature, conformément au règlement de zonage 93-03-15B article 8.1.1 un bâtiment accessoire doit être implanté à l'extérieur de la marge avant de 12 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la marge avant du bâtiment accessoire projeté est de 1,10 mètre tel qu'illustré sur le plan G59574 préparé par Stéphane Gagnon Arpenteur-géomètre en date du 2 août 2011 minute 3591;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme le 8 août 2011 et que celui-ci recommande au conseil l'approbation de la demande tel que déposée car le terrain et la remise existante de 8' x 8' bénéficient de droits acquis et que le chemin du Lac-chez-Médée ne sera jamais plus large;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié dans le Journal La Gatineau le 8 septembre 2011;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2011-004 tel que présentée et accorde une dérogation de 10.90 mètres pour la marge avant afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire de 12' x 26' (7,92m x 3,66m pour une superficie de 29.98m²) tel qu'illustré sur le plan G59574.

ADOPTÉE

2011-10-273

PROJET VILLAGE D'ACCUEIL - LETTRE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil a adopté la résolution 2011-07-201 afin que le comité de développement prenne connaissance du projet et qu'il en fasse rapport au conseil;

CONSIDÉRANT QUE le comité de développement a pris connaissance du projet de « Village d'accueil » et qu'une lettre datée du 1^{er} septembre 2011 a été déposée dans laquelle le comité confirme que le projet s'inscrit très bien dans les dimensions touristique et familiale de l'énoncé de la Vision de Blue Sea 2025 et qu'il devrait s'inscrire dans le plan d'action qui suivra sous peu;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil a pris connaissance de la lettre du comité de développement concernant le projet de « Village d'accueil »;

QUE ce Conseil donne son appui de principe au projet mais que sa réalisation devra se faire par la mise sur pied d'un comité formé à cet effet et ce dans le cadre du plan d'action qui sera proposé ultérieurement par le comité de développement.

ADOPTÉE

NOTE : Statut de la demande de volet II pour le Mont Morissette.

Même suite à l'annonce faite que la demande n'était pas recevable car il s'agit d'un parc municipal, le maire Laurent Fortin informe les membres du conseil que le dossier chemine encore avec l'appui du préfet Pierre Rondeau.



2011-10-274

ENSEMENCEMENT : PAS DE DORÉS DE DISPONIBLE CHANGÉ POUR DE LA TRUITE MOUCHETÉE DANS LE LAC DÉNOMMÉ

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas d'ensemencement de dorés, comme prévu dans le Lac à Laurier et le Lac Morissette car il n'y a pas de dorés de disponibles;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'ensemencement d'ombles de fontaine (truites mouchetées) dans le lac Dénommé pour un montant de 3 000\$ provenant de la pisciculture Percy Poulin de Messines.

ADOPTÉE

2011-10-275

BLUE SEA EN FÊTE : COMPTE RENDU

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-07-208 le conseil avait autorisé un montant de 5 000\$ pour l'activité de Blue Sea en fête tenu le 22-23-24 juillet 2011;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le compte rendu des revenus et dépense déposé par l'organisateur Éric Lacaille et qui démontre un montant final de déficit de 3 165.53 \$.

ADOPTÉE

2011-10-276

TERRAIN DE TENNIS : REPORT DE L'INSTALLATION DE LA SURFACE ACRYLIQUE

CONSIDÉRANT QUE Carrière Clément Tremblay & fils a déposé une lettre du fournisseur qui fera l'installation de la surface acrylique qui fait état que selon les recommandations du manufacturier une température de plus de 10 degrés est exigée pour garantir l'application;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le report de l'installation de la surface acrylique du terrain de tennis au début de la saison 2012.

ADOPTÉE



NOTE : Maison des jeunes : dépôt d'un dépliant annonçant la reprise des activités de bouffée d'Oxygène et Contacts Femmes Enfants à compter du 16 septembre 2011.

NOTE : MRC VG : dépôt du compte rendu du salon des loisirs août 2011 préparé par Jennifer Nolan coordonatrice en loisirs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

2011-10-277

JOURNÉES DE LA CULTURE : DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la 15^{ième} édition des journées de la culture qui se tiendra partout au Québec, Blue Sea organise une foire artisanale qui se tiendra en même temps que le pique-nique annuel du Mont Morissette soit le 1^{er} octobre 2011 afin de favoriser l'offre culturelle sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau et créer un engouement et faire en sorte que la culture fasse partie intégrante du développement de notre région et de la qualité de vie de nos citoyens ;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière provenant de l'entente de développement culturel signée entre la MRC-VG et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et administrée par le CLD de la Vallée-de-la-Gatineau est disponible pour les organismes qui organisent des activités;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière pour un montant de 900 \$ afin de faire l'acquisition de chevalets et de tables qui serviront à exposer les œuvres d'artistes et d'artisans locaux. Ils demeureront la propriété de la municipalité et pourront être réutilisés lors d'autres événements culturels comme à la bibliothèque, Blue Sea en Fête et pour les expositions futures au presbytère.

ADOPTÉE

NOTE : Agenda culturel – octobre 2011



2011-10-278

MAISON DES JEUNES : ISOLATION

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes a besoin d'être isolée car à chaque année les tuyaux gèlent;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise une dépense approximative de 3800\$ + taxes pour procéder à l'isolation de la maison des jeunes.

ADOPTÉE

2011-10-279

ACHAT D'UN ABRI

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la dépense de 150 \$ pour l'achat d'un abri de 10x20 payable à Alban Cousineau.

ADOPTÉE

Période de questions de 20h05 à 20h25

2011-10-280

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 3 octobre 2011 soit close à 20h25.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière